

Compte-rendu FS du 17 octobre 2024

S'est tenu mardi 24 septembre 2024, le CSAL de la DDFiP80, réuni en Formation Spécialisée (FS), en présence des syndicats : **CFDT-CFTC** / CGT / FO / Solidaires FP.

Vos représentants **CFDT-CFTC** :

Marc Zoulikian (titulaire - cfdt.ddfip80@dgfip.finances.gouv.fr)

Guillaume Mairesse (suppléant – cftc.ddfip80@dgfip.finances.gouv.fr)

• Propos de liminaire de la directrice départementale

Arrivée des contrôleurs stagiaires et d'agents stagiaires



17 agents B stagiaires et 6 agents A stagiaires vont rejoindre le département au printemps 2025. Cela permettra de combler les 17 postes vacants en catégorie B.

Fin des ponts naturels à la DGFIP en 2025



La directrice nous a confirmé la suppression des ponts naturels par la DG dès 2025... Pour nous consoler, la directrice a indiqué qu'elle sera vigilante sur la manière dont cela se passera dans la pratique tout en rappelant qu'il fallait assurer la continuité du service public.

L'alliance **CFDT-CFTC** a rappelé que ce dispositif répandu des ponts naturels :

- facilite l'organisation des services durant ces périodes, au bénéfice de l'administration
- permet d'éviter les crispations qu'engendre dans les services la désignation des « volontaires d'office »
- soulage les parents lorsque leurs enfants scolarisés bénéficient de jours de suspension de classe

S'agissant de la journée d'autorisation d'absence exceptionnelle (qui doit être déposée le jour d'un pont naturel), elle est conservée en 2025 (mais jusqu'à quand ?). Aucune précision n'a été apportée par la Directrice générale à ce stade. Le point sera évoqué à Bercy le mercredi 23 octobre.

De son côté, l'Alliance **CFDT-CFTC** et Force Ouvrière ont demandé que le point des ponts naturels soit abordé au prochain CSAL du 10 décembre. Cette demande a été acceptée.

L'Alliance CFDT-CFTC veillera à ce que les agents ne se voient pas refuser des congés pendant les ponts dès lors que le principe de nécessité de service est respecté.

Autres informations

La directrice a rappelé l'importance qu'elle attachait à la santé et aux conditions de travail. Ainsi, la direction a indiqué qu'elle avait fait remonter à AGILE, gestionnaire de la cité administrative, l'urgence d'avoir une téléphonie fonctionnelle et notamment à la FORM PRO, suite à un incident (malaise) et à la difficulté de contacter les secours. L'entretien de l'ascenseur de ROLLIN est également une priorité.

Ensuite, dans un contexte budgétaire restreint, elle a repris les propos de la DG dans sa lettre du 10 octobre, dans laquelle elle indique avoir bataillé sur deux points principaux : modérer la baisse des effectifs demandée à la DGFIP et obtenir des moyens dédiés à l'amélioration des applicatifs... destinée à compenser la baisse des effectifs !

Sur les rémunérations, l'accord obtenu avant l'été n'est pas remis en cause, ni celui du 6 octobre sur le développement des carrières.

- **Examen des demandes de financement complémentaire**



Les demandes de financement supplémentaire, sur le budget de la FS, sont :

- SPFE : isolation phonique des bureaux individuels
- SPFE : achat de mobiliers
- SPFE : achat de 4 sièges
- Cité administrative : achat d'un vidéoprojecteur mural
- SGC Montdidier : installation de 4 stores sur 2 fenêtres

- **Plan Annuel de Prévention (PAP) et Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**

Le point est reporté au prochain CSAL du 10 décembre.

- **Projet de relogement des CIO / IEN au CFP d'Abbeville**



L'alliance CFDT-CFTC a voté **POUR** car la présence d'un Centre d'Information et d'Orientation (CIO) et des Inspections de l'Éducation Nationale (IEN) au sein du CFP d'Abbeville permettra que l'énergie, les fluides (chauffage, eau, éclairage, etc.) soient refacturés par la DDFIP à l'Éducation Nationale. Cela permettra que notre DDFIP aient des recettes supplémentaires qui iront, nous l'espérons, au bénéfice des agents.

- **Suites données à la visite des organisations syndicales au SGC de Montdidier**

Voici les suites qui ont été données par la direction après la visite des organisations syndicales au SGC de Montdidier :

- la pose d'une serrure à molette sur la porte de l'espace d'accueil a été demandée à la commune ;
- pour résoudre les problèmes de chauffage et de ventilation, l'installation de déflecteurs adaptés pourrait être une solution ;
- il est convenu d'effectuer des travaux de modification de l'éclairage ;
- des rangements supplémentaires pourraient être installés dans la salle de repas

- **Rapport de l'inspecteur santé et sécurité au travail concernant le SGC Montdidier**

Voici les constats de l'inspecteur santé et sécurité au travail concernant le SGC Montdidier :

- Les étagères du local d'archives sont instables
- La vérification initiale de l'installation électrique d'octobre 2023 comportait 14 observations de non-conformité.
- Une des issues de secours du bâtiment est verrouillée.

- Au sein de la salle de repas, plusieurs appareils de forte puissance sont branchés sur une même prise par l'intermédiaire d'une multiprise (risque d'échauffement excessif et début d'incendie).
- L'existence de détecteurs de présence perturbe le fonctionnement de l'éclairage.
- La climatisation du LTI est en panne (un défaut d'alimentation semble en être la cause)
- Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur air/air.
- Les agents signalent de manière unanime la difficulté à régler le système et à obtenir une température convenable ainsi que les bouches de ventilo convecteurs au plafond délivrent l'air chaud/froid directement sur la tête des agents.
- le bruit généré par le local technique s'entend fortement dans le bureau du responsable de service.

• **Rapport de l'inspecteur santé et sécurité au travail concernant le SGC Albert**

Voici les constats de l'inspecteur santé et sécurité au travail concernant le SGC Albert :

- La baie de brassage et les serveurs informatiques sont installés dans le local d'archives (risque d'incendie, de surchauffe ou de dysfonctionnement).
- L'étage a été réaménagé et le faux plafond n'est pas terminé.
- A l'étage les anciennes installations sanitaires n'ont pas été retirées.
- Il y a un projet de réorganisation des services (en suspens).
- Dans certains espaces, les fenêtres ne s'ouvrent plus ou mal (coin repas de l'étage notamment)
- On trouve encore des plans de travail incurvés, inadaptés au travail permanent sur écran et occupant beaucoup de place.

• **Rapport de l'inspecteur santé et sécurité au travail concernant le SGC Doullens**

Voici les constats de l'inspecteur santé et sécurité au travail concernant le SGC Doullens :

- Le conduit d'évacuation de la chaudière présente une contre pente qui entraîne une stagnation des condensats, provoquant la mise en sécurité de la chaudière
- La vanne de coupure de gaz se trouve en façade du bâtiment sur la rue. Elle n'est pas protégée.
- Le renouvellement d'air se fait par ouverture des fenêtres. Mais, seules des petites impostes en haut des fenêtres peuvent s'ouvrir. Les possibilités de renouvellement de l'air sont donc faibles.
- Dans les bureaux du rez-de-jardin, il a été signalé, de manière unanime, l'insuffisance de chauffage. Ces locaux sont pourvus de nombreuses fenêtres. Celles côté jardin, récemment installées sont étanches. En revanche, celles de l'autre côté sont très peu efficaces en termes d'isolation thermique.

• **GT immobilier concernant le réaménagement du SIE**

Le réaménagement du SIE départemental avance au fil des deux réunions, qui ont déjà eu lieu les 2 février et 25 juin 2024.

Les archives du SPFE ont été enlevées, et l'enlèvement des armoires et des dossiers papiers, qui est en cours, devrait être fini pour novembre. Ces opérations vont permettre la libération des espaces et leur réagencement en trois pôles cloisonnés (gestion, transverse et compatibilité). Le mobilier dédié au travail et aux pauses sera changé.

Une quatrième réunion est programmée, in situ cette fois-ci, en novembre afin de finaliser le projet. Seront également à l'ordre du jour les travaux projetés pour 2025 à savoir : la lédiffication des espaces, la création d'une salle de réunion et le remplacement de dalles au plafond.

• **GT immobilier concernant le réaménagement du SPFE**

Aux termes de trois réunions (21 mai, 25 juin et 17 septembre 2024), le projet de réaménagement du SPFE est remis à blanc avec la proposition d'un nouveau projet, qui se résume au décroisement d'une grande partie du plateau, à l'agrandissement du bureau du chef de service, à la création d'une salle de réunion, au déplacement de la banque, au cloisonnement de l'espace de convivialité, qui serait doté d'un mobilier neuf, de la création de nouveaux bureaux pour les adjoints et à la création d'une bulle pour le service comptabilité.

Ce projet ambitieux nécessite une étude poussée, et donc le report du réaménagement.

Néanmoins ont été actés le remplacement des 36 bureaux, de trois luminaires sur pied, et le remplacement de dalles au plafond par des dalles phoniques.

- **Questions diverses**



L'alliance **CFDT-CFTC** a posé du suivi de l'aménagement d'un espace de convivialité ou du réaménagement de la salle de repas à Courbet. La Division BIL nous a répondu que le devis reçu s'élevant à 40 000 €, le projet ne pourra pas aboutir...

L'alliance **CFDT-CFTC** se désole du constat : les agents de Courbet n'auront le droit d'avoir ni une salle de convivialité, ni une salle de repas avec une lumière naturelle.

L'alliance **CFDT-CFTC** continuera à demander le financement de places de stationnement pour les voitures et la création d'emplacements vélos abrités.